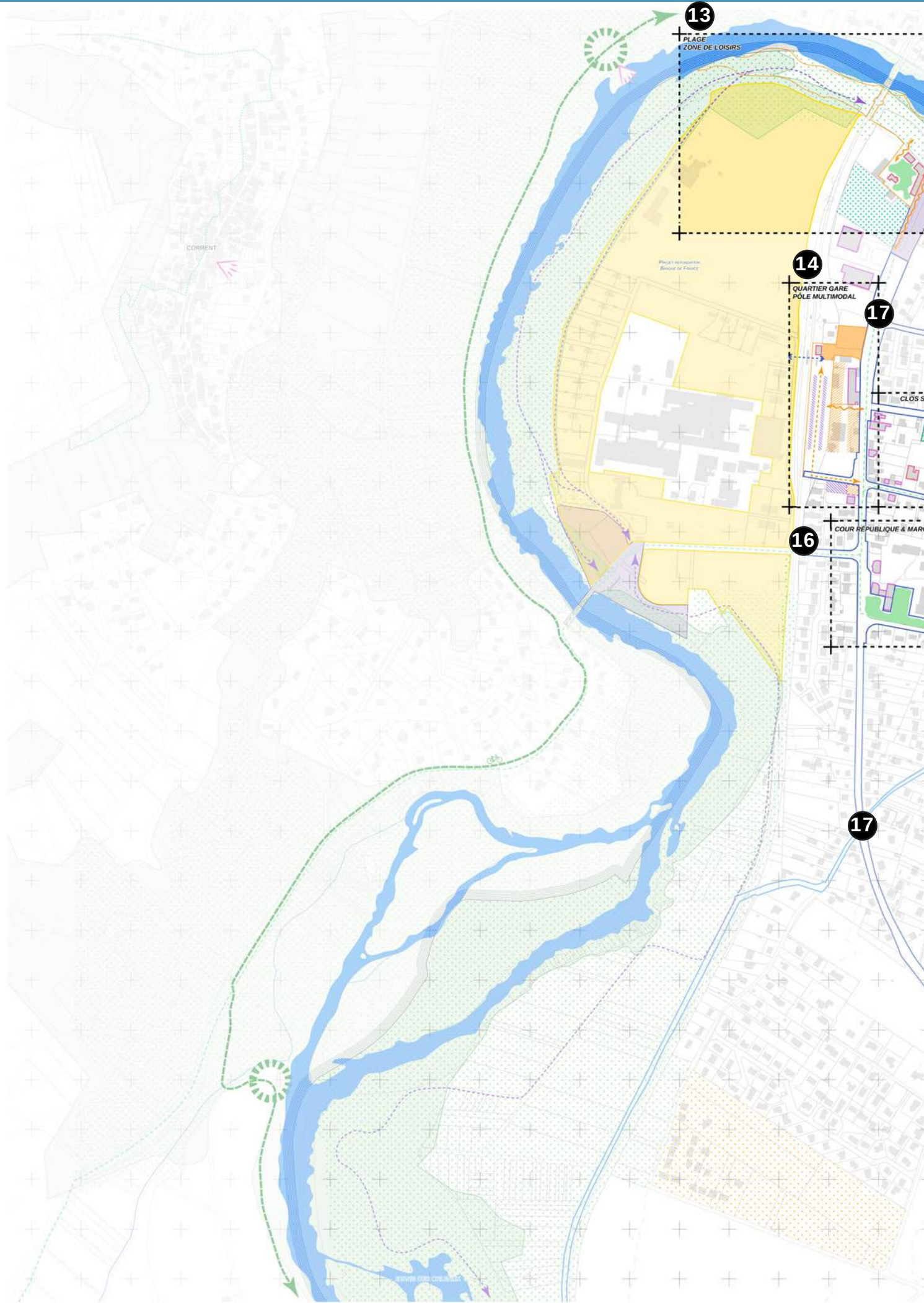




LONGUES

Le Plan Guide propose **7 actions** sur le bourg de Longues au travers de plusieurs thématiques. Celles-ci portent aussi bien sur des questions de mobilités concentrées sur la RD225, d'espaces publics, de reconfiguration urbaine autour de la gare, de trame verte et bleu le long de l'Allier, du plateau sportif mais également de la mise en sécurité de certaines sections routières et carrefours.







ACTION 13 : Longues Beach

ACTION 14 : Parvis de la gare SNCF

ACTION 15 : Clos Sainte-Marguerite

ACTION 16 : Cours de la République & marché

ACTION 17 : Carrefours et sécurité

ACTION 18 : Parc des sports

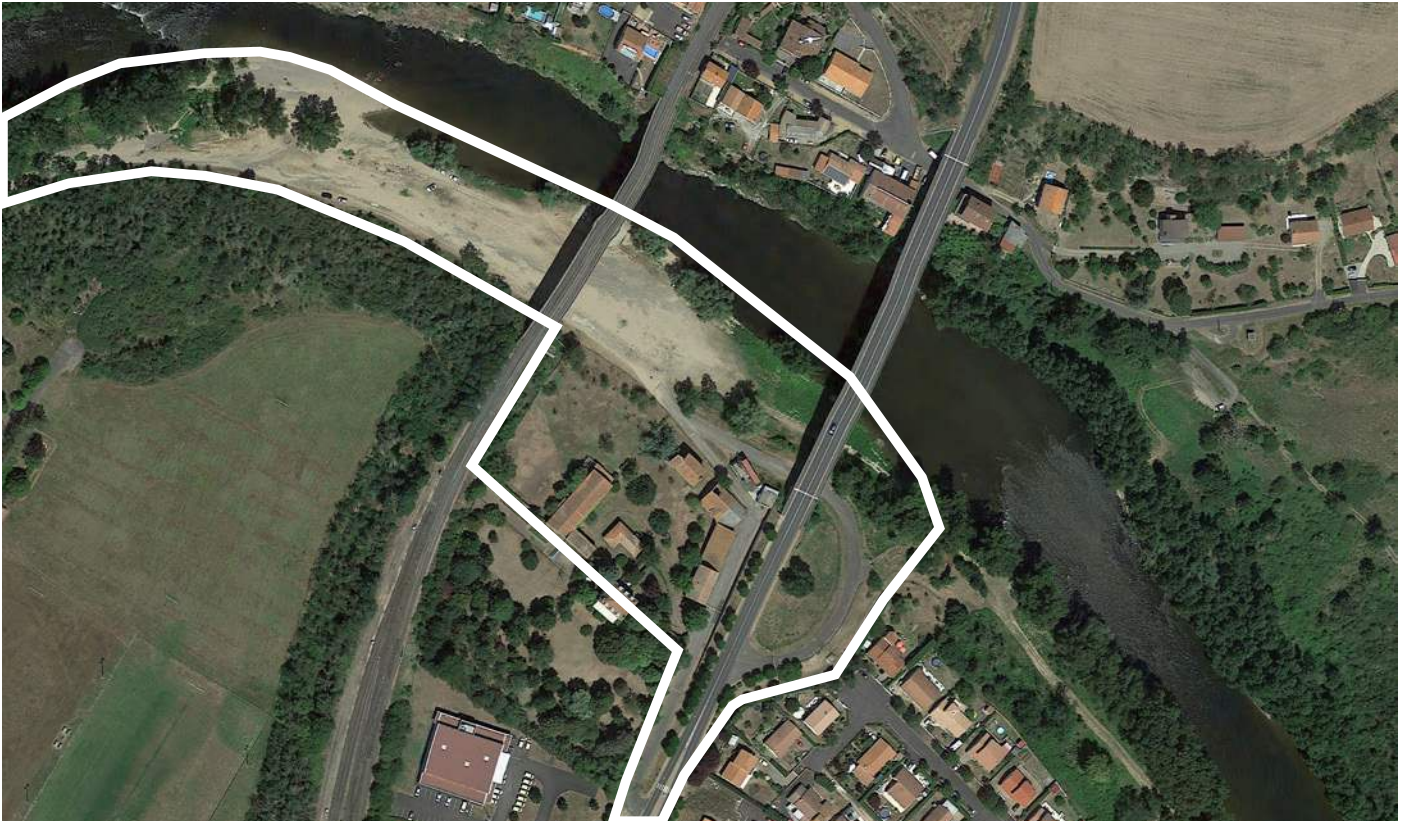
ACTION 19 : Natures de proximité

Surface opérationnelle

Où?

Comprenant l'ensemble de la plage de Longues et une partie de la connexion avec la RD225

Surface aménagements : Ponctuelles



Plan de situation



Constat

Pourquoi?

- La plage de Longues, située sur la rive droite est devenue un «spot de détente» incontournable à l'échelle communale et même au-delà. Chaque été, sa fréquentation est en hausse; obligeant la municipalité à restreindre les accès aux véhicules et à mettre en oeuvre des restrictions pour conforter la convivialité du lieu
- Ne disposant pas d'autorisation de baignade, celle-ci est donc interdite et reste sous la responsabilité individuelle de chacun
- Depuis 2 saisons, une «Guinguette Folle Allier» est installée temporairement sur la plage et propose des concerts, des animations, un petit service de restauration
- Une base de canoës est également présente à l'intérieur d'un conteneur maritime
- Le paysage vu depuis la plage reste très infrastructural et n'offre que peu de qualités. Deux ouvrages franchissent l'Allier à cet endroit; le pont routier de la RD225 et le pont SNCF
- La plage en elle-même alterne des parties enherbées, des grèves de sable et de gravier et quelques arbres de hautes tiges au niveau des berges. La partie plus boisée se situe sur le revers de coteau au Sud, en bordure de la propriété de la Banque de France
- Un ensemble bâti qualitatif à l'entrée du site se situe hors des crues de l'Allier et présente un potentiel futur pour l'invention de programmes associés à l'activité de la plage
- La plage de Longues ne fait pas partie d'un maillage de randonnées et de mobilité (entrée confidentielle, passage possible sous le pont routier mais peu qualitatif, remontée le long de la rive jusqu'au Pont des Goules difficile, présence de la Voie Verte sur l'autre rive)

Objectifs

Quoi?

- Obtenir une autorisation de baignade
- Conforter la plage de Longues comme espaces de natures et d'activités le long de l'Allier à travers des actions événementielles et d'animation pendant la saison d'été
- Anticiper l'avenir de la plage et ses activités en regardant le potentiel que peut générer l'ensemble bâti situé au Sud
- Travailler sur l'accessibilité jusqu'à la plage depuis la gare, le débouché du pont routier, le Pont des Goules en privilégiant les modes doux

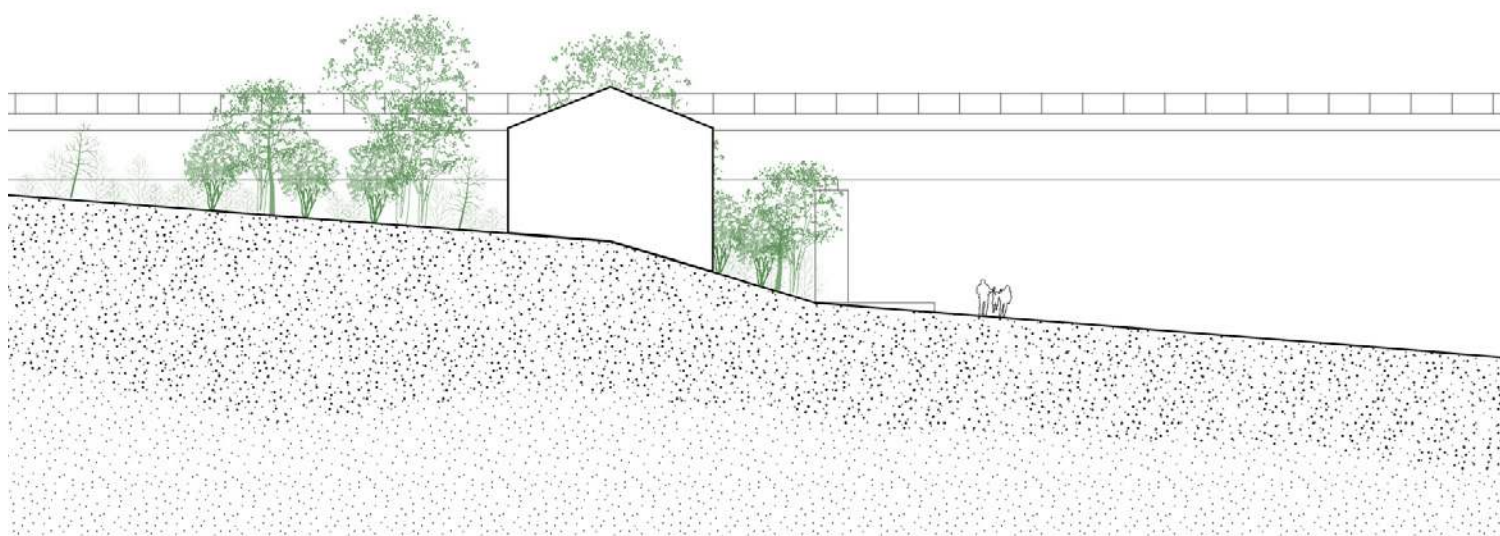
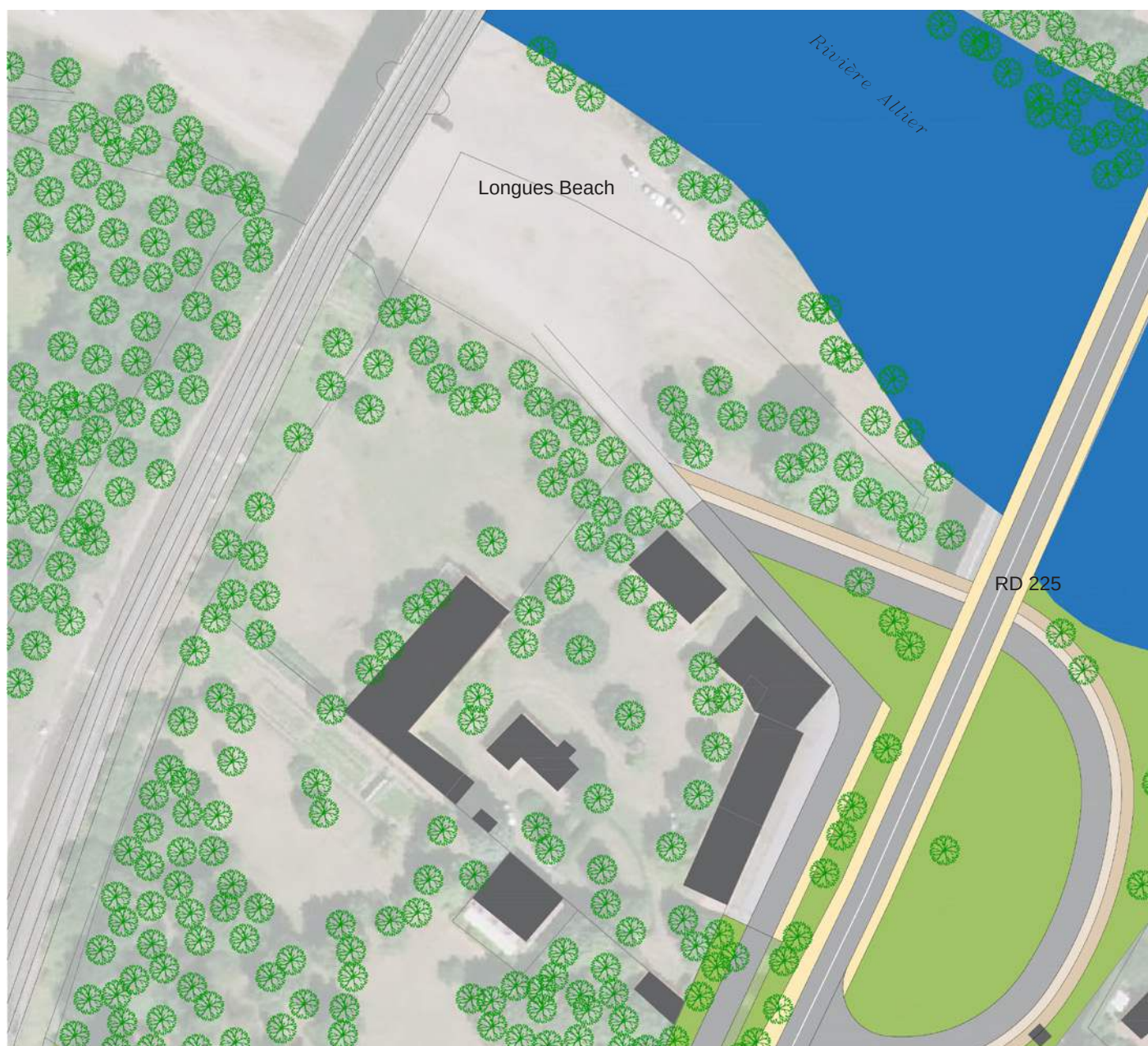
Actions

Comment?

- Accélération du processus ayant pour objectif l'autorisation de baignade, dans le cadre du programme visant à «Étudier les sites de baignade potentiels à l'intérieur du pôle Métropolitain»; le site de Longues étant déjà répertorié. Cette autorisation viendrait répondre au besoin de rafraîchissement devenant de plus en plus important. A ce sujet, la commune a participé en 2022 au concours «eaux vives» lancée par le CAUE
- S'appuyer sur la dynamique de la «Guinguette Folle Allier» pour favoriser d'autres activités pendant la saison haute
- Mise en oeuvre d'une accessibilité plus aisée depuis la gare à travers la reprise des cheminements et création d'une piste cyclable. Cette action doit être réalisée dans un cadre plus général de transformation de la RD225 intégrant des modes doux
- Création d'un accès sur la rive droite de l'Allier reliant la plage et le pont des Goules. Ceci nécessite un accord avec la Banque de France pour passage du cheminement en limite ou sur une partie de leur foncier
- A moyen et long terme, positionnement de la collectivité sur le foncier présent au Sud de la plage permettant de disposer d'un bâti pouvant accueillir les activités présentes, base de kayak, guinguette et en envisager d'autres, telles qu'une salle associative...

Action 13

Longues Beach

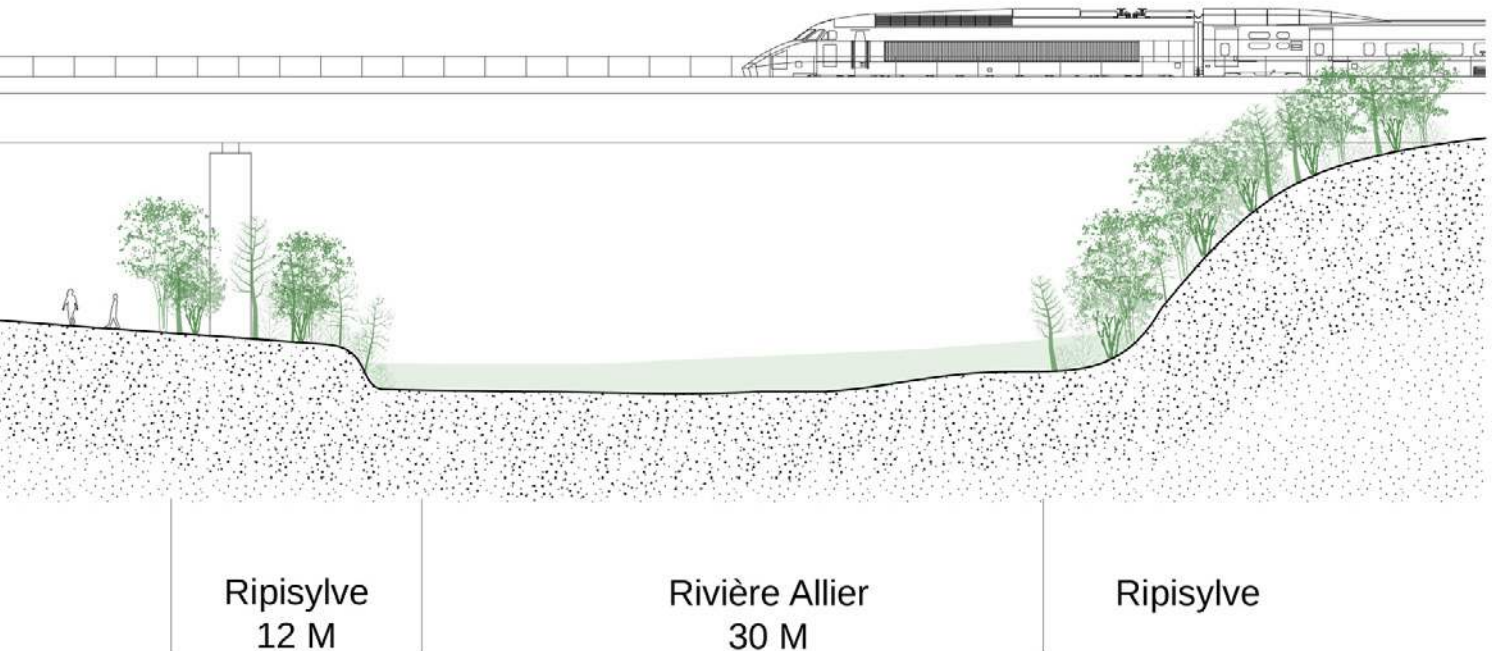


Parcelle privée

Plage de Longues
42 M



Schéma - Aménagement de la plage de Longues



Références

Des exemples de réhabilitation de bâtiments pour des programmes sportifs, d'activité, de brasserie



Projet de base de loisirs, stockage de canoë-kayak à Clisson



Projet de brasserie et de café, Lettonie



La guinguette de la plage de Longues

Acteurs

Qui?

- **Propriétaire foncier / Gestionnaires:**
 - Commune de Vic le Comte
 - Conseil Départemental si interface avec la RD225
 - Banque de France pour création d'un cheminement le long de la rive droite depuis le Pont des Goules
 - Propriétaires privés si désir d'acquisition du foncier situé au Sud de la plage
 - Associations et partenaires
- **Élaboration conception et partenaires:**
 - Selon les actions qui seront envisagées, plusieurs dispositifs peuvent être envisagés
 - . Maîtrises d'œuvres classiques, paysagères et/ou architecturales
 - . Projets privés
 - . Initiatives citoyennes et associatives

Phasage

Quand?

A ce stade d'étude, et compte tenu que plusieurs actions très différentes peuvent être envisagées sur la plage de Longues, il n'y a pas de phasage précis. Les priorités pouvant néanmoins être:

- La création d'un cheminement depuis le Pont des Goules
- Des cheminements plus clairs et sécurisés depuis la gare
- L'autorisation de baignade

A plus long terme, l'acquisition du foncier situé au Sud de la plage

Chiffrage

Combien?

- A ce stade du Plan guide, nous ne pouvons pas établir des éléments de chiffrage sur cette fiche action

Surface opérationnelle

Où?

Surface urbaine (Comprenant l'ensemble de l'îlot délimité par le Parvis, la RD225, la Rue de la Gare, le parking):
21 000 m²

Surface aménagements Parvis de la Gare :1700 m²

Les surfaces calculées sont issues du cadastre et vectorisées. Un écart peut donc exister par rapport à la réalité.



Plan de situation



Constat

Pourquoi?

- La gare de Longues est une gare d'importance majeure à l'échelle du Département. Classée en 4ème position par rapport au nombre de voyageurs, elle est fréquentée au quotidien pour les trajets domicile/travail en direction de la métropole Clermontoise. La Banque de France située à proximité contribue largement à cette attractivité; qui sera renforcée par le projet de refonte et d'agrandissement du site et l'étude du déboucher du passage sous voie
- Deux aires de stationnement sont présentes, appartenant à la SNCF pour celle située le long des voies et à la commune pour celle située entre le parvis et la RD225. Celle-ci sont très fréquentées pendant la journée
- Le dimensionnement de la voie d'accès à la gare est adapté à des flux importants sur de courtes périodes, mais il manque un espace de dépose-minute évident où les automobilistes pourraient s'arrêter plus longtemps
- Le bâtiment de la gare n'a presque plus d'utilité pour le public : un petit accueil est ouvert sur certains horaires mais ne permet plus d'acheter un billet, il faut passer par les bornes automatiques situées à l'entrée des quais. De même, l'ancien château d'eau pour les locomotives, situé dans l'emprise des propriétés SNCF, mériterait une mise en valeur mais n'est pas pris en compte ici faute de maîtrise foncière
- Lorsque l'on compare l'état actuel du parvis à des cartes postales anciennes, on s'aperçoit que la qualité principale de ce espace dédié aux circulations et aux flux est le cadrage proposé sur le bourg de Corent. La maison située au Sud et les alignements masquent en partie ces horizons lointains
- L'îlot urbain situé le long de la RD225, comprenant le garage Roux, des maisons d'habitations, des espaces de jardins occupant une très grande parcelle traversante a été intégré à l'étude pour cette fiche action.

Objectifs

Quoi?

- Définir un projet de gare multimodale intégrant tous les paramètres tels que, le désir d'une mobilité active, une demande toujours plus importante pour des services de proximité, un tourisme à amplifier sur le territoire communal (la gare pouvant devenir une porte d'entrée)
- Inventer de nouveaux programmes dans le bâtiment de la gare afin de lui trouver une nouvelle utilité, en collaboration avec l'Agence des gares ou à défaut installer une architecture multifonctions (location de vélos, multiservices...) sur le parking appartenant à la collectivité
- Réintégrer les aires de stationnement à l'intérieur d'un projet d'aménagement d'espace public comprenant le parvis, en travaillant sur une bonne répartition entre les accès motorisés VL et bus, les modes doux
- Ouvrir des vues sur le bourg de Corent en libérant le parvis
- Anticiper la transformation du «quartier gare» à long terme en proposant un véritable projet urbain le long de la RD225; impliquant une mutation du foncier

Actions

Comment?

Les actions engagées sur le quartier gare peuvent se scinder en deux temporalités associées à deux échelles d'intervention. Elles portent sur:

Temps 1:

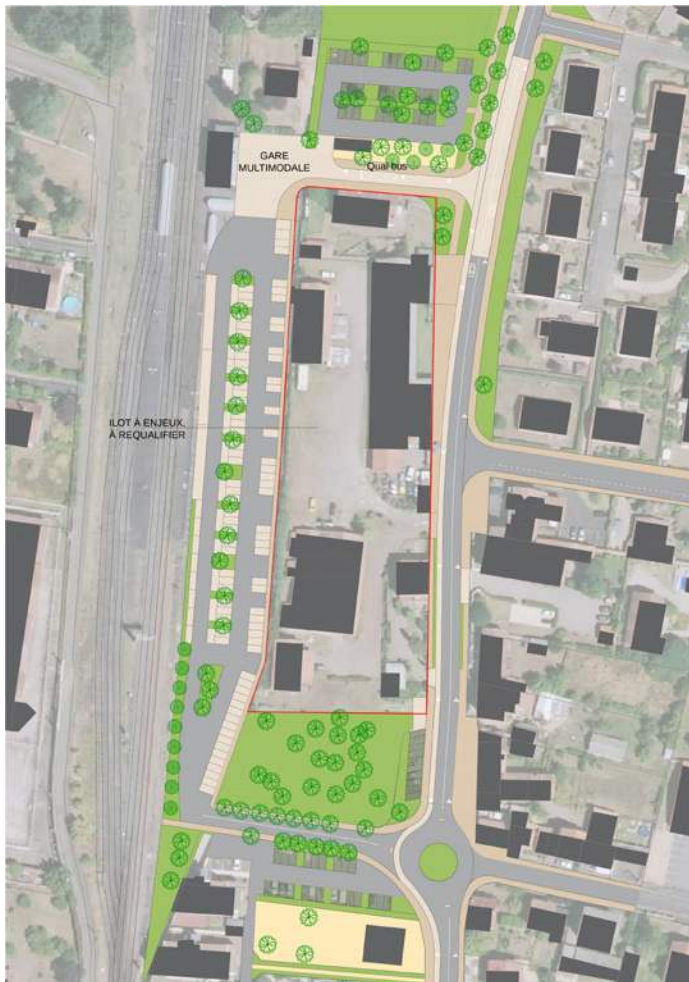
- Réaménagement du parvis de la gare en prenant quelques places de stationnement. Cela permet de créer un arrêt bus associé à un petit bâtiment multifonctions, de mettre en valeur le bâtiment de la gare, de libérer les vues sur Corent
- Si l'opportunité se présente, il serait judicieux que la collectivité puisse se positionner sur le rachat du parking SNCF. Cela permettrait de mieux organiser les flux et le stationnement et d'anticiper la mutation du quartier à l'Ouest
- Un programme en partenariat avec la SNCF peut également être envisagé à l'intérieur du bâtiment de la gare (location/réparation de vélos, toilettes, vente d'appoint...)

Temps 2:

- Transformation du quartier de la gare à travers un projet urbain dont les caractéristiques seraient
 - Réalisation d'un ensemble bâti sur la RD 225 à l'alignement ou en retrait avec des programmes de commerce et d'habitat
 - A l'Ouest coté stationnement, création d'une façade composée de programmes d'artisanat et d'habitat
 - Dans la partie centrale, espace ouvert et planté pouvant être public ou en partie privé. Un ensemble de venelles et de cheminements permet de traverser l'îlot

Action 14

Parvis de la gare SNCF



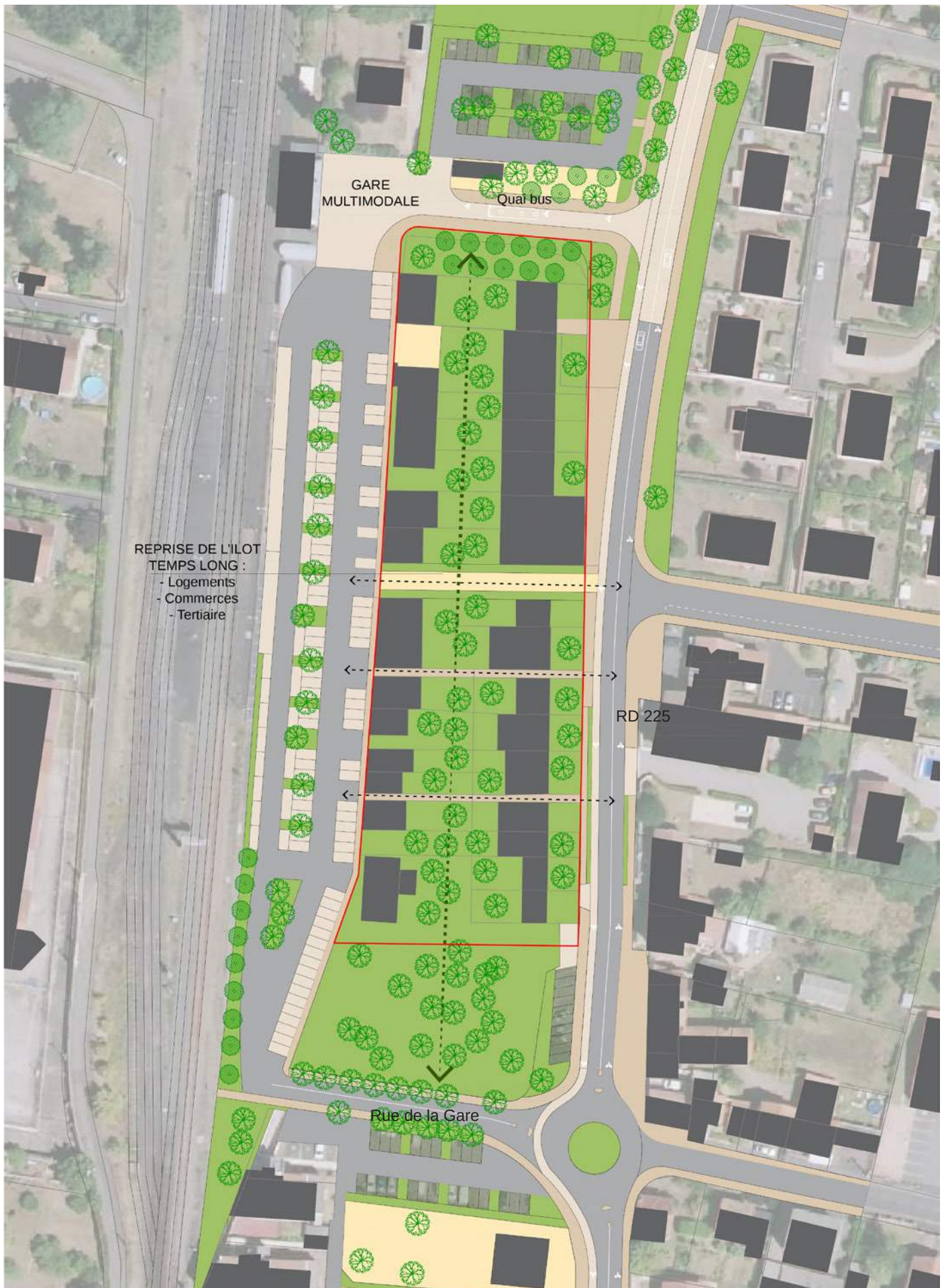
Plan de situation - Temps 1



Carte postale ancienne de la gare de Longues



Parcelle privée	Parcelle privée	Continuité plantée 9,5 M	Piéton 2,5 M	Voie à sens unique 4 M	Quai bus 3 M	Square - Kisque
-----------------	-----------------	-----------------------------	-----------------	---------------------------	-----------------	-----------------



REPRISE DE L'ILOT
TEMPS LONG :
- Logements
- Commerces
- Tertiaire

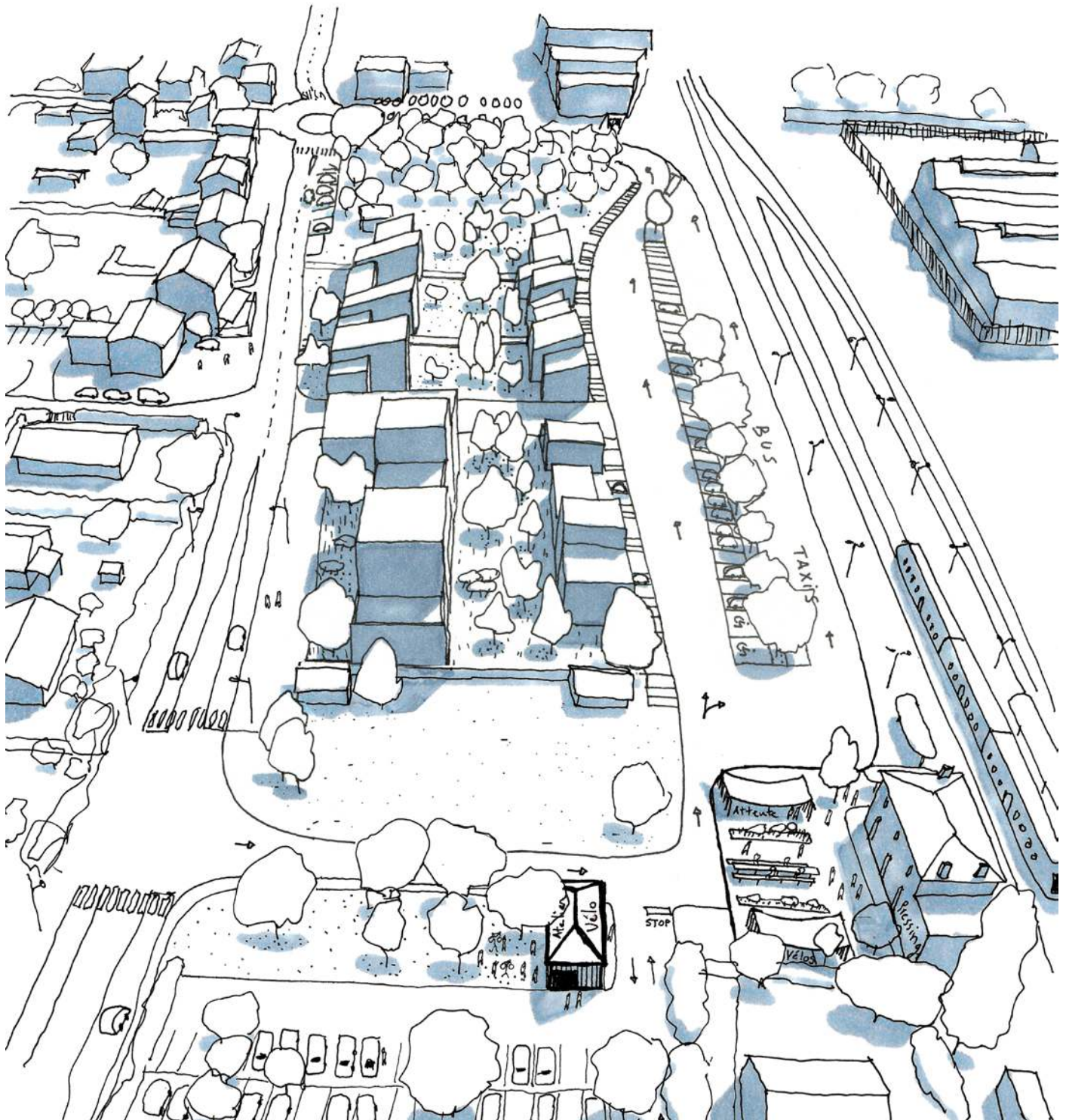
GARE
MULTIMODALE

Quai bus

RD 225

Rue de la Gare

Plan de situation - Temps 2



Acteurs

Qui?

- **Propriétaire foncier / Gestionnaires:**

- Commune de Vic le Comte
- Conseil Départemental si interface avec la RD225
- SNCF
- Propriétaires privés si désir d'acquisition du foncier

- **Élaboration conception et partenaires:**

- Selon les actions qui seront envisagées, plusieurs dispositifs peuvent être envisagés
 - . Maîtrises d'œuvres classiques, paysagères et/ou architecturales
 - . Projets privés
 - . Initiatives citoyennes et associatives

Références



La gare multimodale du Cend्रे



La gare multimodale de Vichy



Des espaces publics confortables menant à une gare



Eco-cité la Garenne dans le quartier de la gare à Fourchambault. G Ramillien architecte

Phasage

Quand?

Le réaménagement du quartier de la gare intègre de nombreuses actions qu'il est difficile de planifier au stade du Plan guide. Nous pouvons néanmoins projeter deux temporalités:

Temps 1: Aménagement des espaces appartenant à la collectivité autour du bâtiment gare en connexion avec la RD225 et comprenant: la libération du parvis, la création d'un arrêt bus et d'une architecture multifonctions, la reprise de l'aire de stationnement appartenant à la SNCF si rachat possible par la collectivité

Temps 2: Réalisation du quartier gare nécessitant du rachat parcellaire

Chiffrage

Combien?

Les prix sont basés sur des surfaces issues du plan cadastral et comportant potentiellement un écart par rapport à la réalité. Les réseaux ne sont pas intégrés

PARVIS DE LA GARE temps 1

• **1700 m²**

- Préparation du chantier et décapage des surfaces de voirie + trottoirs: 35 000 Euros HT
- Revêtements de surface: 100 000 Euros HT y compris couches de forme
- Architecture multi-fonctions (arrêt bus, dépannage vélos, signalétique, toilettes...): 100 000 Euros HT
- Végétal: 30 000 HT
- Signalétique et Mobilier (bancs): 15 000 Euros HT
- Matériel d'éclairage + réseaux: 20 000 Euros HT

Total: 300 000 Euros HT

Honoraires de maîtrise d'oeuvre 13%
+ Relevé de géomètre

Surface opérationnelle

Où?

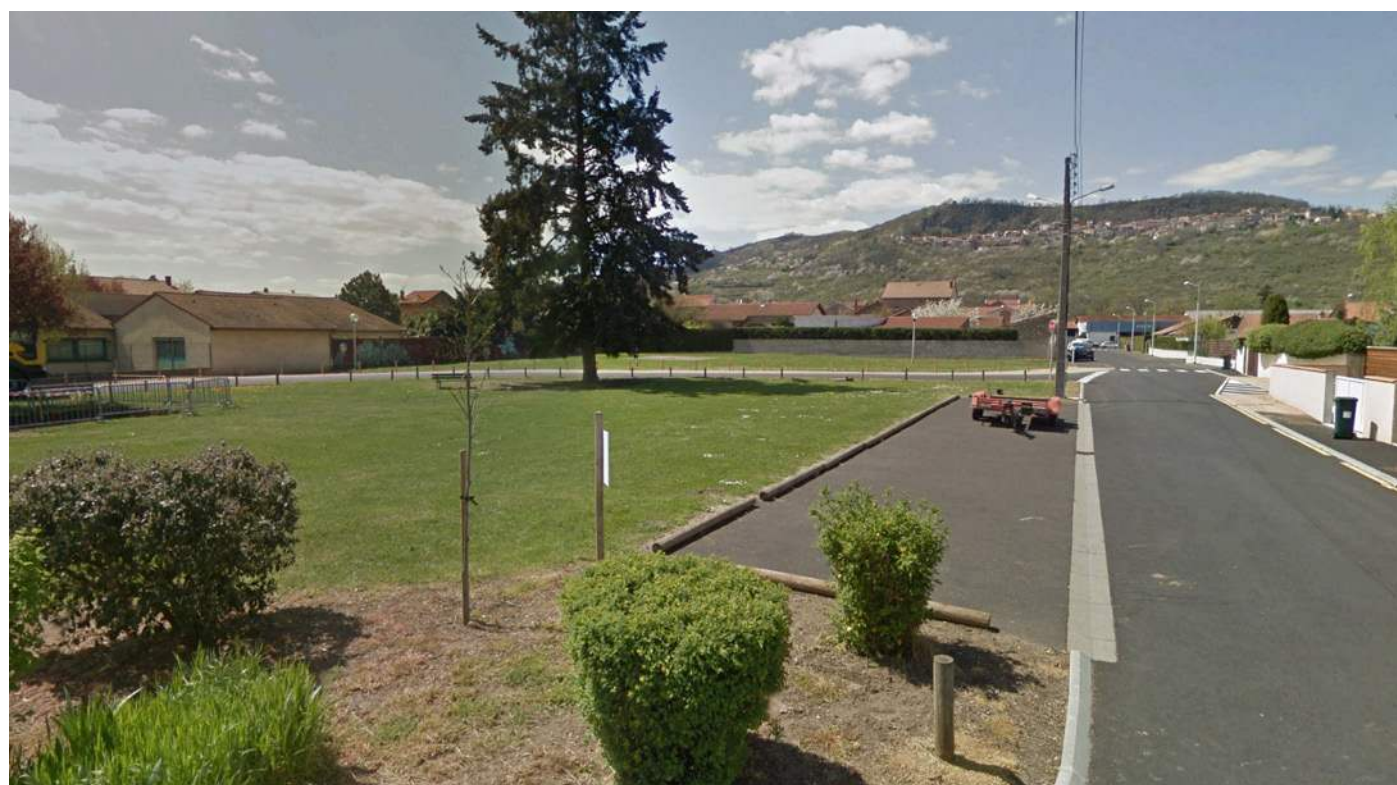
Comprend l'espace situé entre la Rue du Clos Sainte Marguerite et l'École maternelle Sonia Delaunay

Surface: 3800 m² environ

Les surfaces calculées sont issues du cadastre et vectorisées. Un écart peut donc exister par rapport à la réalité.



Plan de situation



Constat

Pourquoi?

Le Clos Sainte Marguerite, situé à l'angle de la Rue du Clos Sainte Marguerite est un espace ouvert desservant l'École maternelle Sonia Delaunay, difficilement identifiable comme un espace aménagé. Il est composé:

- D'un figure rectangulaire adossée à la Rue et à l'École, composée de deux espaces enherbés séparés par une voirie très présente permettant le retournement des bus et des véhicules
- Des places de stationnement sont situées le long de cette voirie de desserte et confèrent à l'ensemble un caractère très routier
- Quelques arbres éparses n'apportent de l'ombre que très ponctuellement
- Un projet de restructuration de l'ensemble de l'École Sonia Delaunay et Marcel Pagnol est en cours

Objectifs

Quoi?

Réaménager le Clos Sainte Marguerite à travers une identité de parc de proximité. Cela passera par:

- Le ré-agencement du stationnement et des voies de dessertes afin de ne pas morceler l'espace. La partie parc devant être attenante à l'École
- La création d'un espace planté généreux capable d'accueillir des espaces de détente et jeux pour les enfants à la sortie de l'École
- La clarification et sécurisation des cheminements

Actions

Comment?

- Deux aires de stationnement sont créées totalisant 43 places au total.
 - la première est située le long de la Rue du Clos Sainte Marguerite
 - la deuxième est perpendiculaire à la Rue du Clos Sainte Marguerite et située à l'Ouest
- Cette organisation permet également la création de deux arrêts pour les bus
- Dans la partie centrale, un espace planté accueil des espaces de détente, une aire en stabilisé et des jeux pour les enfants
 - Un réseau de cheminement depuis les stationnements est créé afin de se rendre à l'école en sécurité

Acteurs

Qui?

- **Propriétaire foncier / Gestionnaires:**
 - Commune de Vic le Comte
 - SIEG pour l'éclairage
- **Élaboration conception et partenaires:**
 - . Maîtrises d'œuvres classiques, paysagères et VRD

Phasage

Quand?

Cette Action 15 n'est pas prioritaire mais pourrait faire suite au projet de réhabilitation des Ecoles primaires et maternelles

Pour le projet en totalité :

- Études de maîtrise d'oeuvre: 4 mois
- Travaux: 5 mois.

Un relevé de géomètre sera à réaliser

Action 15

Clos Sainte-Marguerite



Références



Jardin de proximité en lien avec une École



Stationnement intégré dans un dispositif de parc



Chiffrage

Combien?

Les prix sont basés sur des surfaces issues du plan cadastral et comportant potentiellement un écart par rapport à la réalité. A noter qu'une provision pour la reprise des réseaux est estimée sans connaître l'état réel.

• **3800 m²**

- Préparation du chantier et décapage des surfaces de voirie + trottoirs: 45 000 Euros HT
- Reprise de réseaux: 30 000 Euros HT
- Revêtements de surface: 100 000 Euros HT y compris couches de forme
- Végétal: 50 000 HT
- Signalétique et Mobilier (bancs) + jeux enfants: 30 000 Euros HT
- Matériel d'éclairage + réseaux: 25 000 Euros HT

Total: 280 000 Euros HT

Honoraires de maîtrise d'oeuvre 10%

+ Relevé de géomètre + Diag réseaux + Diag amiante enrobés + Géotec

Surface opérationnelle Où?

Comprend l'espace situé autour du pôle commercial et le Cours de la République

Surface : 7000 m² environ y compris voirie départementale

Les surfaces calculées sont issues du cadastre et vectorisées. Un écart peut donc exister par rapport à la réalité.



Plan de situation



Constat

Pourquoi?

- Longues est principalement organisée autour de la RD225, structurant ponctuellement des pôles attractifs sur certaines séquences bien définies. Le «quartier» situé à l'intersection de la D96 venant du Pont des Goules à l'Ouest et du Cours de la République à l'Est fabrique une centralité composée:
 - De commerces de bouches qualitatifs (T Constant et boucherie), de services (Pharmacie, auto-école, coiffeur...)
 - De logements collectifs et individuels
 - D'un square privé appartenant au lotissement et débouchant sur la RD225
- La RD225 reste sur une configuration très routière sur cette séquence urbaine avec
 - L'axe principal associé à des surlargeurs pour les tournes à gauche lorsque l'on vient du Sud et des îlots centraux
 - Une voie spécifique pour du stationnement longitudinal devant les commerces
 - Des trottoirs présents sur les deux rives de la voie mais peu qualitatifs et sans abaissement de bordures
- Le Cours de la République est composé de deux voiries à sens unique séparées par un alignement de Tilleuls. Le long de la voirie, une trentaine de places de stationnement longitudinales sont présentes.
- La placette, située à l'arrière de l'ensemble commercial peut également recevoir du stationnement
- D'une façon générale, les gabarits de voies et leurs carrefours associés ont des superficies très importante par rapport au besoin réel; diminuant fortement le confort des piétons et rendant complexe la circulation vélos
- D'un point de vue paysager, l'ensemble est assez pauvre. Seules quelques arbres de hautes tiges sont présents

Objectifs

Quoi?

Renforcer la polarité de cette séquence habitée en travaillant essentiellement sur une nouvelle répartition entre les infrastructures et les espaces publics afin de créer une mobilité partagée, du confort, des aménités. Les objectifs sont:

- La création d'un projet centré autour de l'îlot commercial avec l'extension du parvis existant tout en confortant un accès aisé et du stationnement
- La diminution du gabarit de la RD225 permettant la création de bandes cyclables, et d'un plateau traversant plus lisible au niveau du carrefour
- La modification du Cours de la République afin de laisser plus de place aux mobilités douces tout en conservant sa fonctionnalité
- La création d'espaces paysagers plus importants avec une biodiversité retrouvée, permettant également d'installer des espaces de confort pour les usagers

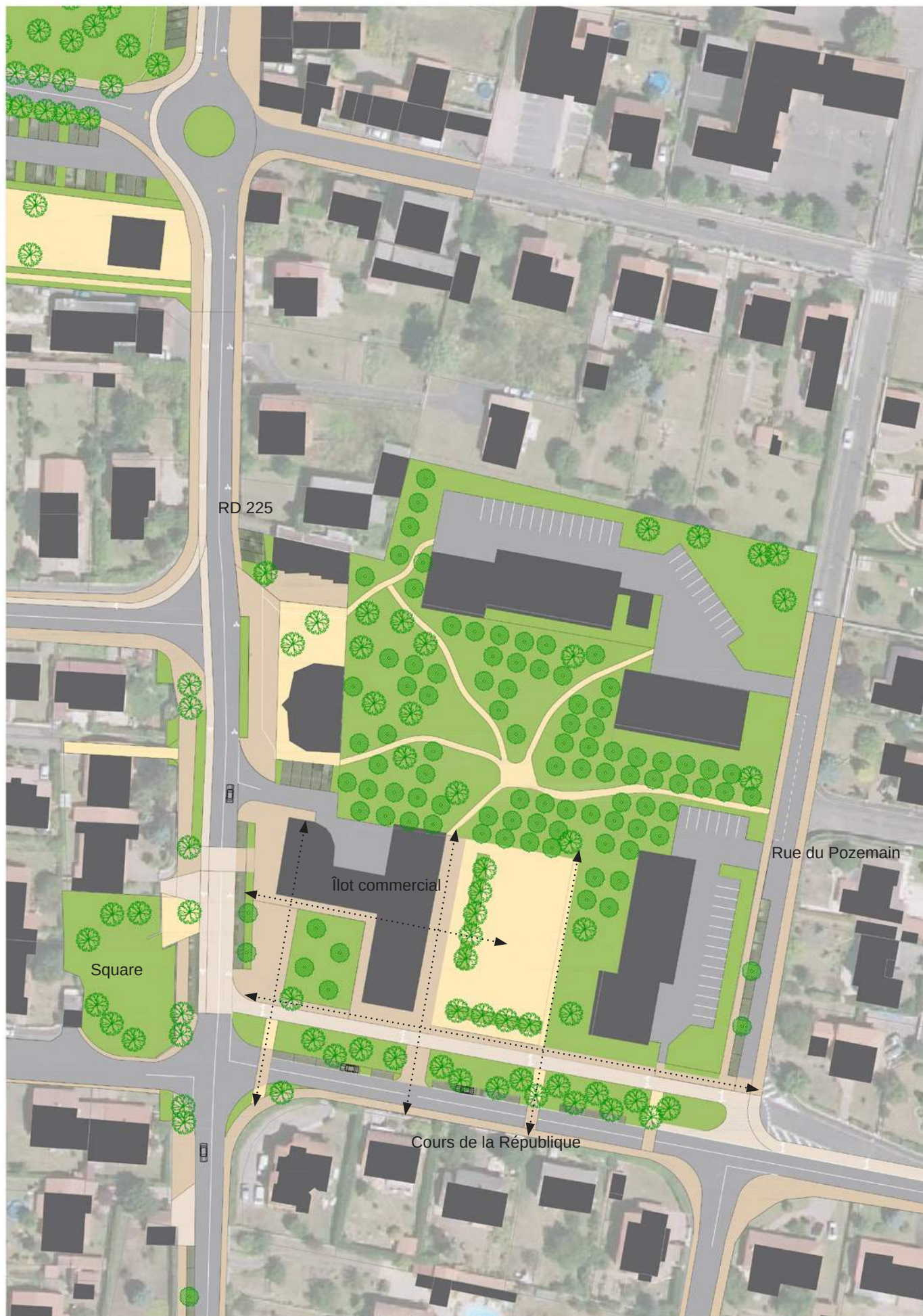
Actions

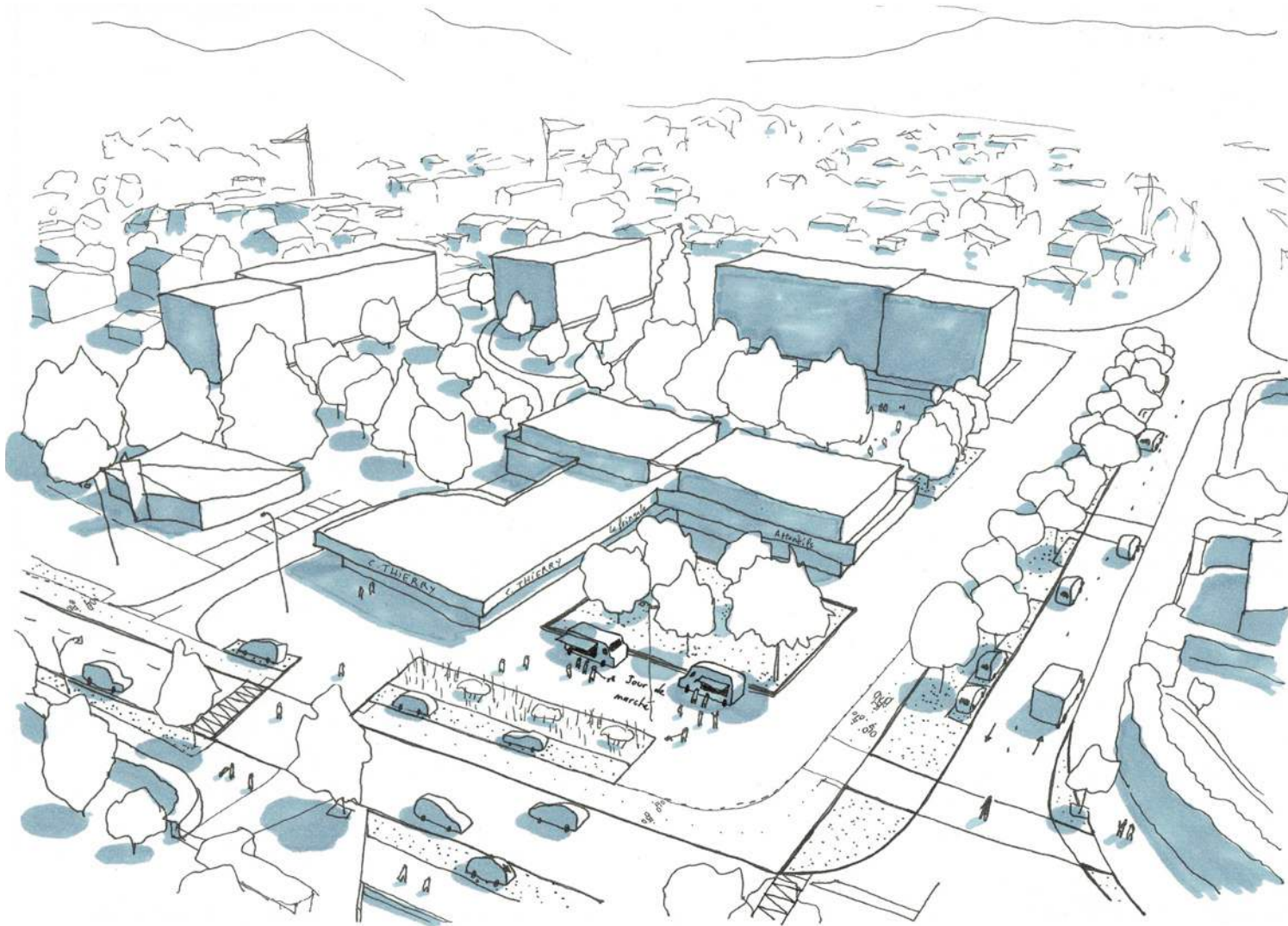
Comment?

- La RD225 (à planifier avec le Conseil Départemental)
 - Reprise du gabarit de la voie limitée à 6m et effacement du tourne à gauche permettant de récupérer l'emprise nécessaire à la création d'une piste cyclable monodirectionnelle dans le sens montant
 - Création d'un plateau traversant à niveau ou légèrement surélevé marquant singulièrement la séquence urbaine et obligeant les automobilistes à ralentir. Des matériaux de sols autres qu'un enrobé classique peuvent également aider à pacifier la circulation
 - Dans le sens de la descente, les cyclistes venant de la RD 225 ou depuis le Cours de la République sont invités à partager la voie avec les automobilistes. La contre-allée est supprimée au profit de l'agrandissement du parvis tout en conservant du stationnement longitudinal (A noter que pour des raisons de sécurité le long de la RD225, la contre allée pourra être conservée)
- Le Cours de la République
 - Afin de diminuer l'impact de la voiture sur le quartier, le Cours de la République est hiérarchisé comme ceci
 - Au Sud, une voirie double sens accompagnée de stationnement longitudinal (5m + 2m)
 - Dans la partie centrale, la conservation de tout ou une partie du Mail existant et l'amplification du couvert végétal
 - Au Nord, la création d'un espace partagé piétons et cycles (piste cyclable bi-directionnelle). La bande cyclable permettra de rejoindre le plateau sportif via la Rue de Vignolat
 - Des traversées piétonnes et voitures permettent de rejoindre le Cours de la République et la place de stationnement située à l'arrière de l'îlot commercial
 - Le giratoire faisant l'interface avec la Rue du Pozemain est traité en carrefour
 - Le parvis de l'îlot commercial et la stratégie paysagère
 - Création d'un espace planté devant les commerces pour apporter de l'ombre et du confort, en veillant à ne pas cacher la façade
 - Rachat par la collectivité du square peu entretenu appartenant au lotissement et remise en état
 - Stratégie de boisement de la parcelle appartenant au bailleur social au Nord afin de créer des îlots de fraîcheur

Action 16

Cours de la République & marché





Croquis d'ambiance - Aménagement de l'îlot commercial et Cours de la République



Parcelle privée	Trottoir 3 M	Voie double sens 5,5 M	Stationnement 2 M	Maille planté (prairie, herbacée) 7 M	Parvis marché 7 M	Locaux commerciaux
-----------------	-----------------	---------------------------	----------------------	---	----------------------	-----------------------

Coupe type - Aménagement Cours de la République

Références



Acteurs

Qui?

- **Propriétaire foncier / Gestionnaires:**
 - Commune de Vic-le-Comte
 - Conseil Départemental pour interface avec la RD225
 - Lotissement pour rachat éventuel du square
 - SIEG
- **Élaboration conception et partenaires:**
 - Appel d'offre, marché de maîtrise d'oeuvre externe ayant pour compétences Espace public et paysage + VRD
 - Association des commerçants ou propriétaires présents sur l'îlot commercial

Phasage

Quand?

Cette Action 16 n'est pas qualifiée de prioritaire mais peut réellement changer la physionomie de l'îlot commercial et impulser une redéfinition de la RD225, avec l'installation d'une piste cyclable et des espaces publics plus généreux

Pour le projet en totalité :

- Études de maîtrise d'oeuvre: 5 mois
- Travaux: 5 mois

Un relevé de géomètre sera à réaliser
Le diagnostic réseaux reste à réaliser

Chiffrage

Combien?

Les prix sont basés sur des surfaces issues du plan cadastral et comportant potentiellement un écart par rapport à la réalité. A noter qu'une provision pour la reprise des réseaux est estimée sans connaître l'état réel.

- **6190 m²**(y compris square, hors RD225)
 - Préparation du chantier et décapage des surfaces de voirie + trottoirs: 60 000 Euros HT
 - Reprise de réseaux: 40 000 Euros HT
 - Revêtements de surface: 300 000 Euros HT y compris couches de forme
 - Végétal: 60 000 HT
 - Signalétique et Mobilier: 30 000 Euros HT
 - Matériel d'éclairage + réseaux: 30 000 Euros HT

Total: 460 000 Euros HT

Honoraires de maîtrise d'oeuvre 10%

+ Relevé de géomètre + Diag réseaux + Diag amiante enrobés + Géotec

Surface opérationnelle

Où?

Comprenant:

- La séquence d'entrée de ville Ouest sur la D1
- Le débouché du pont au Nord sur la D225 menant à la Plage
- L'insertion sur le parvis de la gare
- Le carrefour D225/ Cours de la République
- Le carrefour des Orleaux
- L'entrée sur le pôle sportif



Plan de situation

Constat

Pourquoi?

- La ville de Longues est organisée à partir de grands axes structurants tels que la RD225 orientée Nord/Sud et reliant Vic-Le-Comte, la D1 venant de Saint-Maurice, la D96 venant d'Authezat. Ces infrastructures, bien que fonctionnelles deviennent inadaptées aujourd'hui dans un contexte où la sécurité, le confort et les mobilités douces sont recherchées
- Aussi, l'augmentation de la population ces dernières années lors d'opérations de lotissement engendrent des problématiques d'insertions sur la RD225 aux heures de pointes
- Les espaces concernés par ces problématiques sont:
 - La séquence d'entrée de ville Ouest sur la D1
 - Le débouché du pont au Nord sur la D225 menant à la Plage
 - L'insertion sur le parvis de la gare
 - Le carrefour D225/ Cours de la République
 - Le carrefour des Orleaux
 - L'entrée sur le pôle sportif

Objectifs

Quoi?

- Mieux sécuriser les entrées de ville et les carrefours
- Lorsque cela est possible, associer ces nouveaux aménagements à une augmentation de la place réservée aux piétons et aux cyclistes
- Augmenter la place du végétal

Actions

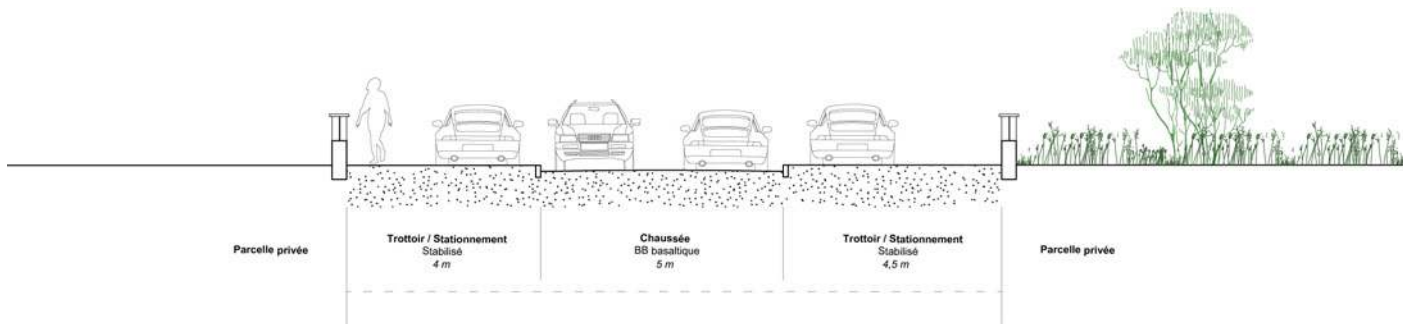
Comment?

Chaque action concernant l'amélioration de la sécurité au niveau des entrées de ville et des carrefours pourra faire l'objet d'études approfondies telles que des études de circulations. En effet, les aménagements projetés ne doivent pas créer de désordres supplémentaires

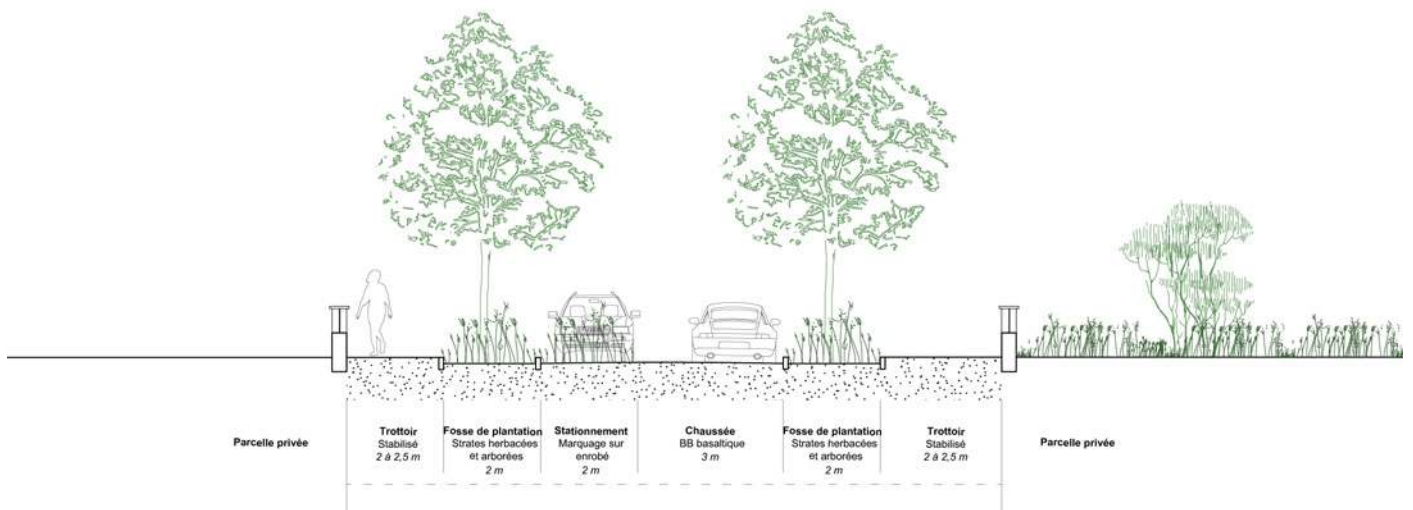
- La séquence d'entrée de ville Ouest sur la D1
 - Afin de réduire la vitesse, deux chicanes sont créées avec des priorités. Adossées à des places de stationnement longitudinales, elles accueillent des bandes plantées sur les trottoirs qui isolent les piétons de la voirie et empêchent le stationnement sauvage et les voitures ventouses
 - Le débouché du pont au Nord sur la D225 menant à la Plage
 - . Réduction de la largeur de la RD225 à 6,5 m de largeur au maximum et suppression des sur-largeurs pour les tournes à gauches et à droite
 - . Installation d'une piste cyclable unidirectionnelle dans le sens Nord/Sud et création d'une voie partagée avec la voirie dans le sens Sud/Nord. Cette dernière rejoint la plage en empruntant le passage sous l'ouvrage d'art
 - . Élargissement des trottoirs de part et d'autre de la voirie
 - L'insertion sur le parvis de la gare
 - . Poursuite du dispositif de transformation de la RD225 avec une réduction de la largeur à 6,5m maximum
 - . Insertion du dispositif cyclable de chaque côté de la voirie
 - . Élargissement des cheminements piétons et installation d'une bande plantée accompagnant la voirie
- Un point de vigilance est à porter sur les girations des bus devant accéder aux parvis. Un tourne à gauche et tourne à droite en sur-largeur devront certainement être conservés
- Le carrefour D225/ Cours de la République
- Cf Fiche Action 16
- Le carrefour des Orleaux
 - Requalibrage du carrefour et mise en place de feux intelligents sur la Rue des Orleaux et la RD225
 - L'entrée sur le pôle sportif
- A ce jour, plusieurs hypothèses sont à l'étude par le Conseil Départemental



Plan d'aménagement Boulevard du Chambon D1 - entrée de ville



Coupe état existant - entrée de ville



Plan d'aménagement avec chicanes



Plan d'aménagement entrée ville Nord RD225



Plan d'aménagement parvis de la gare et carrefour RD225



Carrefour RD225 / Cours de la République

Acteurs

Qui?

- **Propriétaire foncier / Gestionnaires:**

- Commune de Vic-le-Comte
- Conseil Départemental pour interface avec la RD225 et la D1 Boulevard du Chambon
- Gestionnaires des réseaux

- **Élaboration conception et partenaires:**

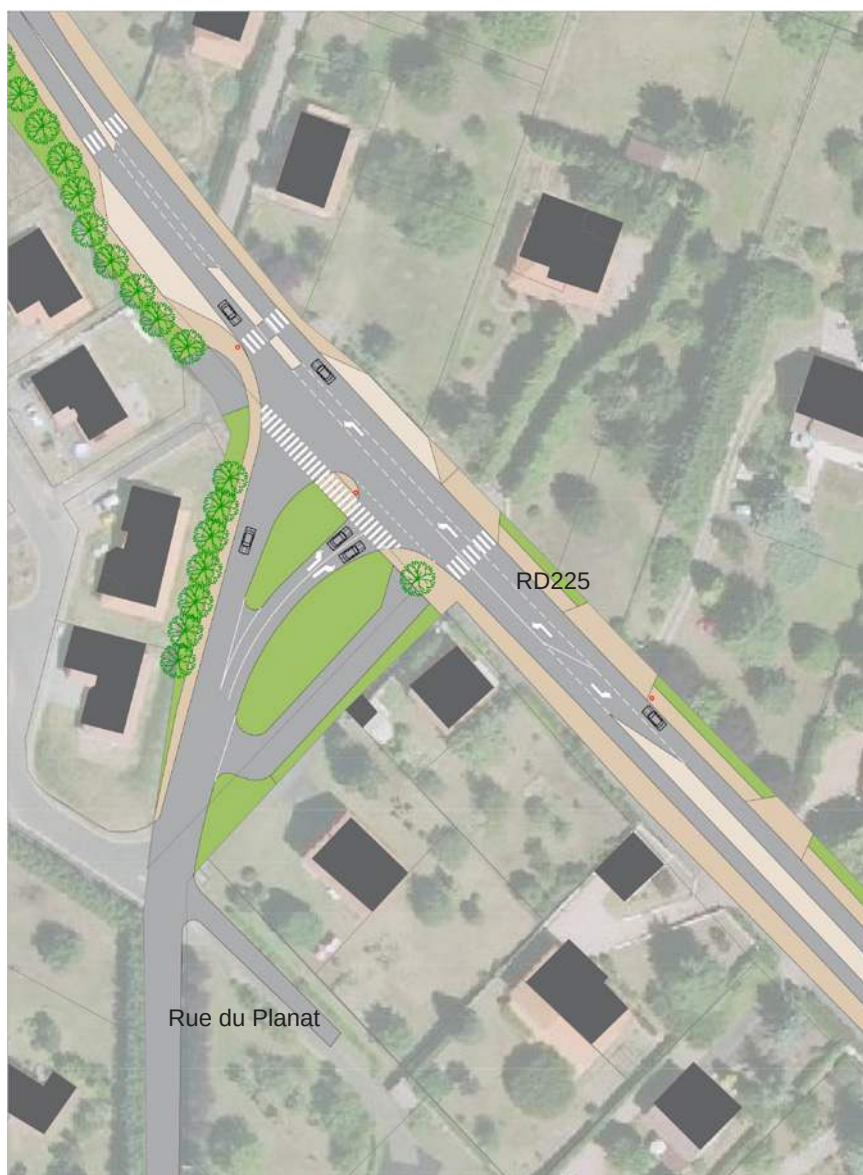
- Appel d'offre, marché de maîtrise d'oeuvre externe ayant pour compétences Espace public et paysage + VRD pour la plupart des actions

Phasage

Quand?

Ces actions ponctuelles doivent être envisagées selon l'urgence des besoins en terme de sécurité. Certaines peuvent être initiées rapidement, d'autres intégrées dans un projet d'aménagement de plus grande échelle

- La séquence d'entrée de ville Ouest sur la D1
 - Le carrefour des Orleaux
- sont prioritaires pour la collectivité



Carrefour des Orleaux

Chiffrage

Combien?

Les prix sont basés sur des surfaces issues du plan cadastral et comportant potentiellement un écart par rapport à la réalité.

Seuls les aménagement prioritaires sont chiffrés

- **RD1 Boulevard Chambon**

- Marque horizontal et vertical afin de créer 2 chicanes et du stationnement + rétrécissement si nécessaire en concertation avec le Conseil Départemental. 12 000 Euros HT

- Accompagnement végétal sur trottoir: 25000 Euros HT

Total: 37 000 Euros HT

- **Carrefour des Orleaux**

- Aménagement spatial comprenant la reprise de voirie + bordure + îlots + végétalisation: 30 000 Euros HT

- Accompagnement végétal sur trottoir: 50 000 Euros HT

Total: 80 000 Euros HT

Surface opérationnelle

Où?

Comprend l'ensemble du plateau sportif

Surface plateau sportif : 68 000 m²

Les surfaces calculées sont issues du cadastre et vectorisées. Un écart peut donc exister par rapport à la réalité.



Plan de situation



Constat

Pourquoi?

- Sur d'anciennes parcelles agricoles, en entrée de ville de Longues lorsqu'on descend de Vic-le-Comte, des équipements sportifs ont été construits ces dernières années et créent un pôle multi-activités. Il se compose d'un centre multi-accueil (crèche + salle d'activité pour l'antenne du relais assistant maternel), de la piscine, de terrains de tennis couverts et extérieurs
- Les équipements publics (crèche et piscine) ont un parking mutualisé, le tennis club a son propre stationnement. L'espace encore disponible n'a pas incité à optimiser les dessertes; la voirie représente donc grand linéaire à entretenir par rapport aux nombre de bâtiments desservis
- Certains espaces publics sont difficiles à qualifier en terme de paysage et demandent néanmoins de l'entretien, notamment sur les pourtours de la piscine
- L'augmentation du flux de véhicules vers et depuis ces équipements crée des problématiques de sécurité. Les piétons et cyclistes ne sont pas bien pris en compte, la nouvelle piste cyclable reliant ces équipements à Vic-le-Comte se termine ici. Un projet d'aménagement de l'entrée du plateau sportif est en cours, porté par le Département
- Un ancien abri agricole en pierre occupe toujours le grand champ à la pointe de l'îlot. Ces terrains ont dû faire partis d'un remembrement parcellaire puisqu'il est devenu impossible de percevoir in situ les parcelles agricoles traditionnelles en lanières visibles sur le cadastre.
- Au Nord, le tènement foncier accueillant l'ancien dépôt de bus et le parcellaire attenant va faire l'objet d'une mutation
- Un chemin agricole longe le parc des sports sur la frange Est, permettant de se connecter aux chemins de randonnées reliant Vic-le-Comte et Longues

Objectifs

Quoi?

Inventer un véritable projet de «Parc sportif» au niveau de l'entrée Sud de Longues, à partir de l'existant et ayant pour objectifs:

- L'installation de programmes complémentaires à ceux déjà existants, pour rendre encore plus attractif ce pôle de proximité
- La mutualisation des espaces fonctionnels (voiries, stationnements...) regroupant plusieurs programmes
- Ne pas gaspiller le foncier inutilement en anticipant comment va se remplir le Parc sportif dans les années à venir (Dessin d'une figure préalable basée sur la pré étude réalisée par la SPL)
- Aménager un véritable Parc public à travers une présence forte du végétal et des déplacements piétons
- Limiter l'imperméabilisation des sols
- Anticiper la mutation du foncier au Nord afin de trouver des connexions avec le Parc et créer une façade urbaine qualitative
- Conserver les vues sur le paysage à l'Ouest qui est une vraie qualité du site
- Mieux connecter l'ensemble aux réseaux de randonnées
- Travailler de concert avec le Département pour la requalification de l'entrée et les connexions possibles avec la piste cyclable le long de la RD225

Actions

Comment?

Création d'un grand parc végétalisé permettant de reconfigurer le plateau sportif existant. Ce parc est projeté comme ceci:

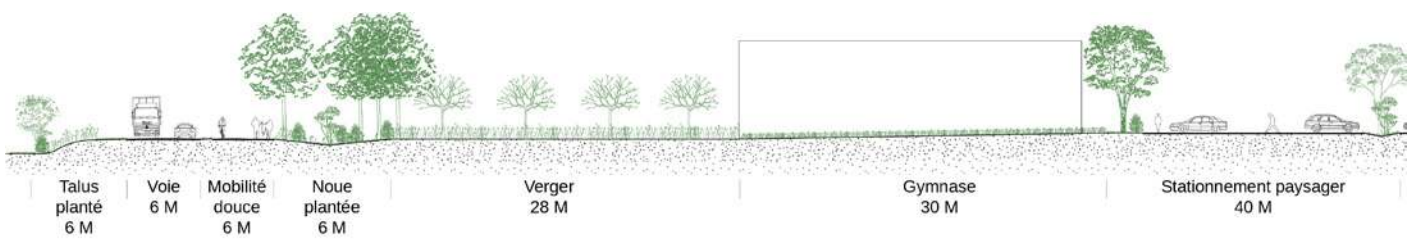
- Des trames végétales denses accompagnent systématiquement les voiries et les cheminements piétons existants et futurs. Celles-ci organisent les futures réserves parcellaires où de nombreux programmes peuvent trouver place (Gymnase, Skatepark, city stade...)
- Des épaisseurs boisées à l'Est et à l'Ouest fabriquent des lisières, permettant d'atténuer l'impact des bâtiments existants dont la volumétrie est très imposante pour certains (Terrains de tennis couverts). Ces boisements pourront également être thématiques (verger comestible, futaie jardinée...)
- Les aires de stationnements existantes sont mutualisées lorsque cela est possible, selon les amplitudes de fréquentation. Cela est également valable pour les stationnements projetés. A noter que toutes les aires de stationnements seront perméables
- Le maillage de cheminement piétons et cyclable est pensé pour se connecter aisément aux circuits de randonnées et à la piste cyclable le long de la RD225
- Un mail planté prend place le long de la RD225 afin de requalifier l'entrée de ville, amorçant la reconfiguration de l'entrée dans le Parc sportif
- Sur la parcelle en mutation au Nord du site, un travail conjoint entre la collectivité et le porteur de projet afin d'offrir une façade qualitative sur le parc est nécessaire

Action 18

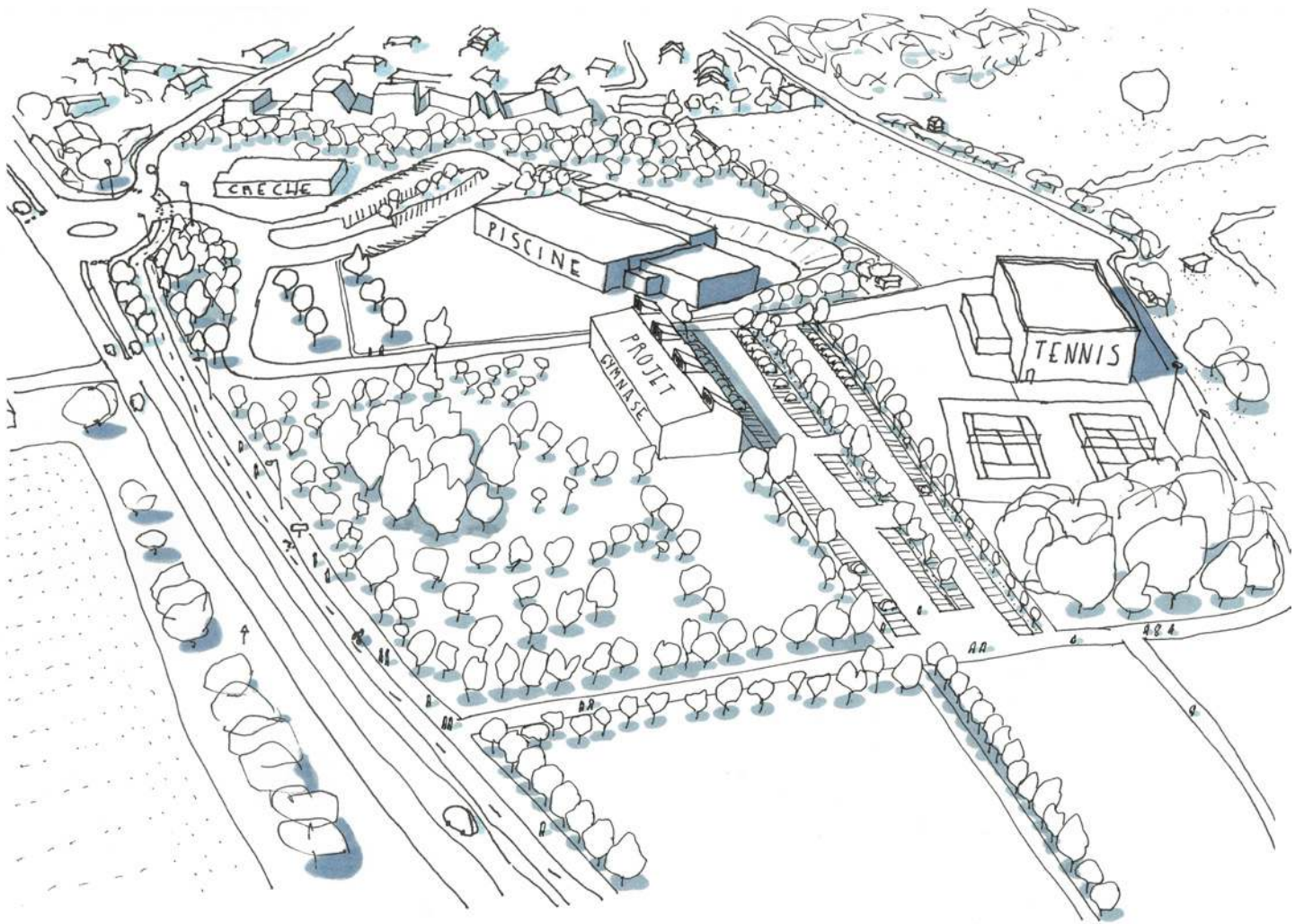
Parc des sports



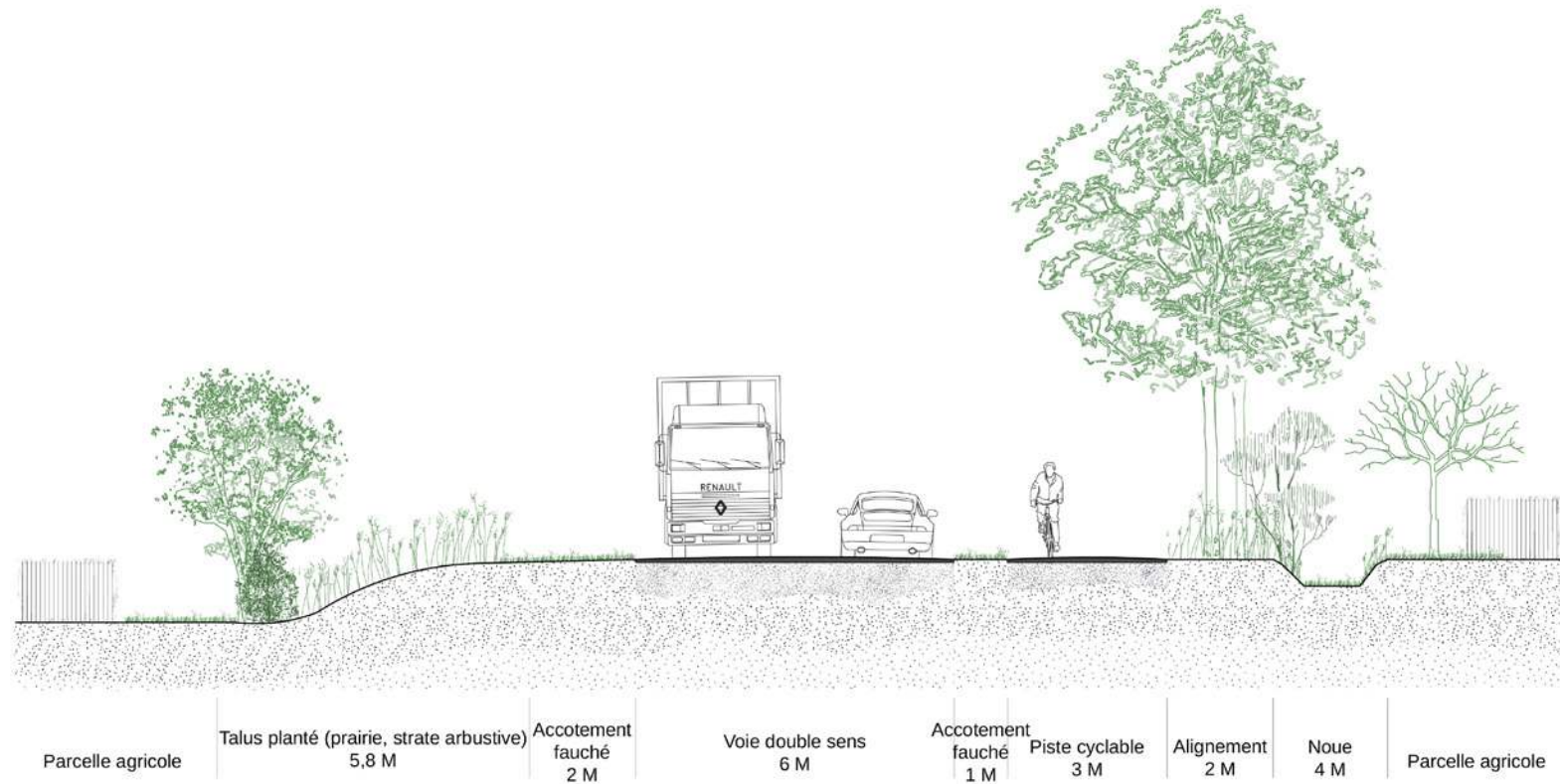
Plan d'aménagement



Coupe type - Aménagement entrée de ville Sud de Longues



Croquis d'ambiance - Aménagement du parc des sports



Coupe type - Aménagement entrée de ville Sud de Longues

Références



Acteurs

Qui?

- **Propriétaire foncier / Gestionnaires:**

- Commune de Vic-le-Comte
- Communauté de Communes
- Conseil Départemental pour interface avec la RD225
- Le porteur de projet sur la parcelle en mutation située au Nord
- Les clubs et associations
- Gestionnaires des réseaux

- **Élaboration conception et partenaires:**

- La reconfiguration du parc sportif nécessite une étude programmatique préalable
- Appel d'offre, marché de maîtrise d'oeuvre externe ayant pour compétences Espace public et paysage + VRD pour la plupart des actions
- Maîtrise d'oeuvre architecturales pour les futurs programmes bâtis

Phasage

Quand?

- Avant toute action d'envergure sur ce site, une étude programmatique est à envisager. Elle définira un planning de mise en oeuvre des futurs projets
- La reconfiguration de l'entrée du parc sportif est soumise aux délais du Conseil Départemental

Chiffrage

Combien?

Compte tenu du fait qu'une étude approfondie valant Programmation du Plateau Sportif doit être réalisée, il est difficile à ce stade d'avancer des éléments de chiffrage sur le réaménagement du site. Nous pouvons néanmoins estimer:

- **Étude de programmation: Entre 15000 Euros HT et 25 000 Euros HT en version de base sans simulation**
6 mois d'études
- **Relevé de géomètre** sur l'ensemble du site: **8000 Euros HT**

Surface opérationnelle

Où?

Le bourg de Longues est assez récent et peu arboré. Plusieurs secteurs sont en plein développement (Sud de Longues, entre Longue et Vic, extension du site de la Banque de France). En raison de son positionnement le long de l'Allier, les milieux alluviaux du Val d'Allier constituent également une nature de proximité pour les habitants.

Constat

Pourquoi?

- Ces espaces sont globalement peu fonctionnels du point de vue écologique, en raison de multiples facteurs : urbanisation et artificialisation, entretien défavorable...

Objectifs

Quoi?

- Augmenter les capacités d'accueil de la biodiversité dans les différents espaces de nature de proximité en restaurant certains secteurs et en améliorant les pratiques de gestion.

Actions

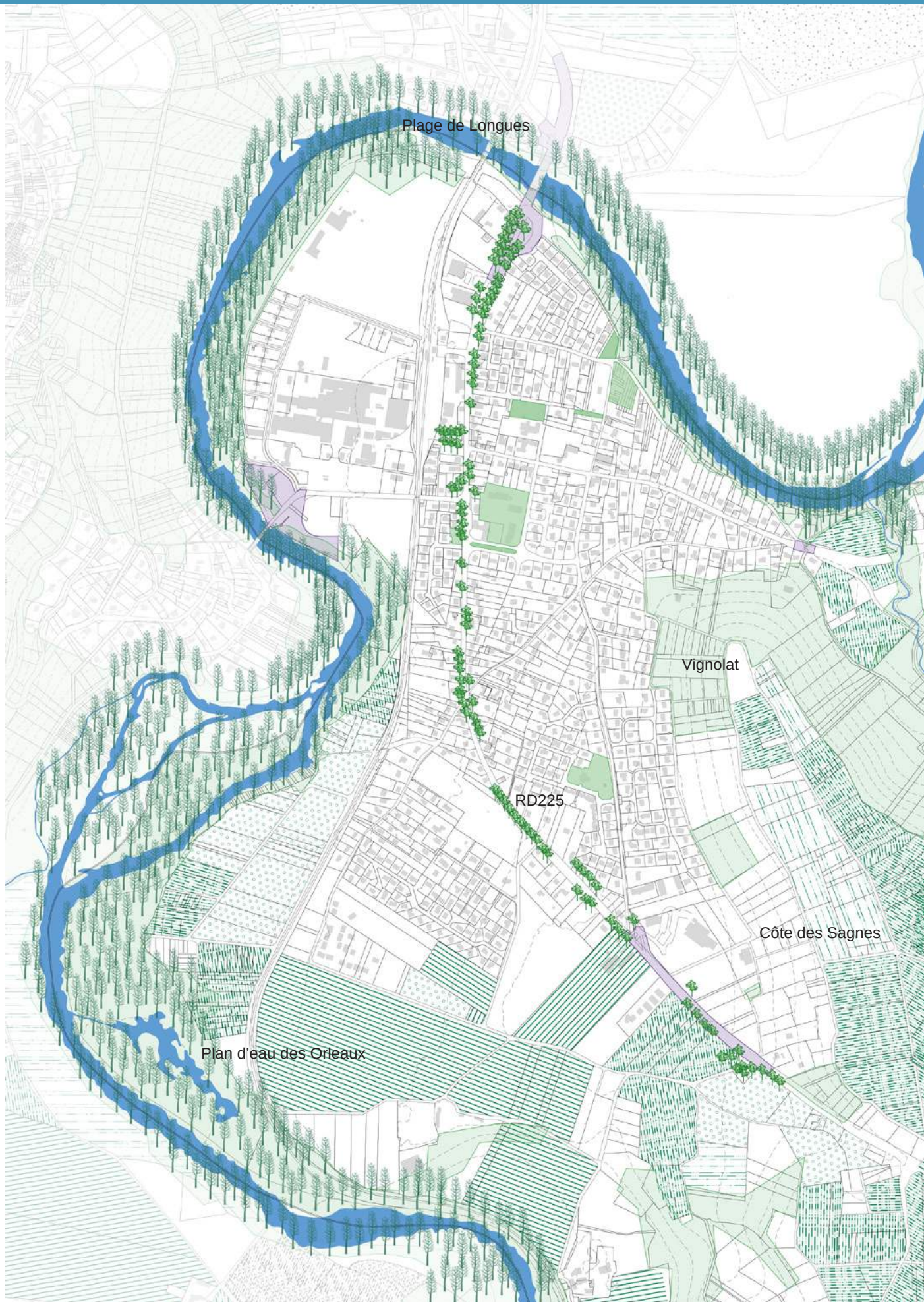
Comment?

Plusieurs actions spécifiques peuvent être mises en œuvre selon les types d'espaces concernés.

- Pour les bâtiments et espaces strictement urbains, des actions de végétalisation (frontage, plantations d'arbres, jardins) et d'adaptation du bâti permettant l'accueil de la faune peuvent être engagées.
- Pour les parcs publics, des plantations, des aménagements favorables (mares, zones humides, nichoirs, gîtes à chauves-souris...) associés à une modification des pratiques de gestion (fauches tardives, création et entretien de fourrés, protection de certains secteurs...) peuvent contribuer à un gain important en biodiversité.
- Des actions de communication et de sensibilisation sont également intéressantes pour permettre une amélioration des pratiques dans les espaces privés (ateliers participatifs nichoirs et refuges petite faune, entretien du jardin, compostage, découverte de la biodiversité en ville...).
- Adopter une stratégie d'éclairage public favorable à la faune nocturne : ne pas éclairer vers le ciel et proscrire l'éclairage dans certains secteurs, pour les zones où l'éclairage est indispensable toute la nuit, éteindre un luminaire sur deux ou baisser la luminosité à 30 %, préférer des températures de lumière de couleur chaude, moins perturbantes pour la faune nocturne, utiliser des lampadaires à faible consommation, voire à batterie solaire.
- Limiter et encadrer l'urbanisation périurbaine en conservant des espaces favorables à la biodiversité et des corridors fonctionnels (haies, bosquets, espaces de prairies, zones humides...).

NATURE DE PROXIMITÉ :

-  Milieu ouvert public (parc, terrain vague, terrain de sport...)
-  Milieu fermé semi-public, privé (forêt, ripisylve...)
-  Milieu ouvert privé (parcelle agricole, prairie...)
-  Séquence paysagère d'entrée de ville
-  Milieu humide, les bords d'Allier
-  Les alignements plantés
-  Les continuités boisées
-  Les haies



Cartographie de la nature de proximité et des continuités écologiques - Longues

Typologie

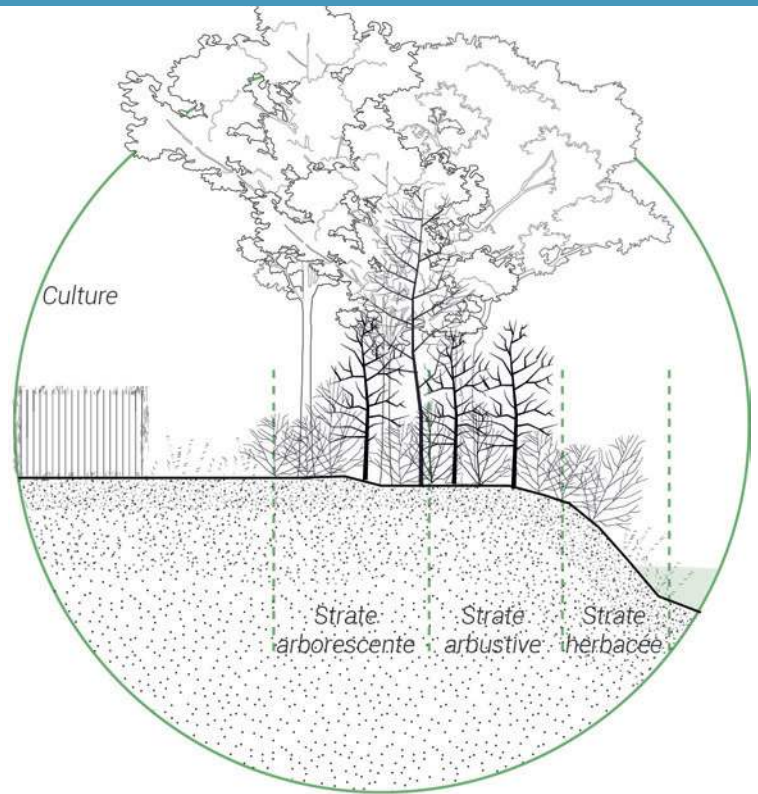
Comment?

Espaces verts urbains et périurbains :

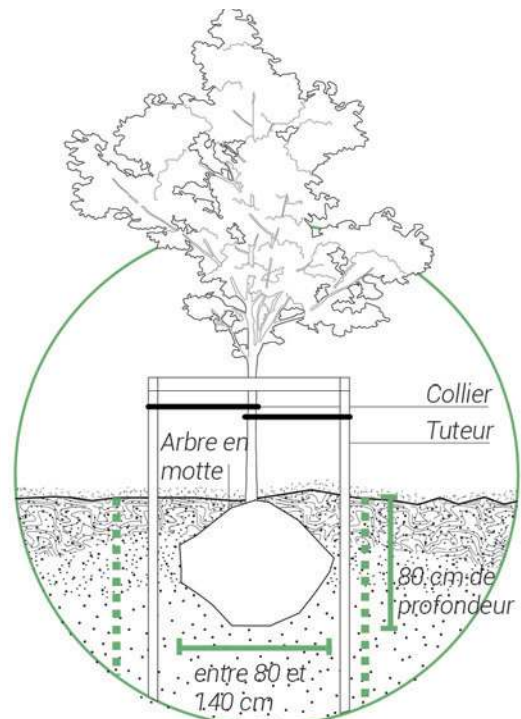
- Val d'Allier : Le Val d'Allier qui représente le site naturel majeur à l'échelle du territoire communal borde Longues sur toute sa partie ouest et nord. La rivière et les milieux alluviaux abritent plusieurs habitats et espèces d'intérêt patrimonial. Il faut aussi noter la présence de plusieurs aménagements d'ampleur : ponts routiers de Longues et des Goules, pont SNCF.
- Les principales actions pour les milieux alluviaux concernent:
 - l'encadrement de la fréquentation touristique (dérangement pour la faune, dégradation des habitats sensibles comme les pelouses) avec notamment le projet de plage qui devra être réfléchi pour limiter l'impact sur les milieux sensibles,
 - la gestion des déchets et dépôts sauvages,
 - la limitation de l'urbanisation (habitat résidentiel en bordure immédiate du val d'Allier au Nord de Longues et Charbonnier,
 - le contrôle des rejets (suivi de la station d'épuration proche du pont des Goules) et le contrôle des espèces envahissantes (notamment Robinier et Renouée du Japon pour la flore, Corbicule, Ragondin ou Trachémyde pour la faune).
 - le plan d'eau des Orleaux, qui correspond à un bras mort de l'Allier a fait récemment l'objet de travaux d'aménagement et de restauration (débroussaillage et élimination de Renouée du Japon, création d'une zone de frayère à brochets, curage de l'exutoire du plan d'eau, protection des berges nouvellement créées).

Espaces urbains :

- Boulevard du Comté D225 : plantations diversifiées avec essences locales (arbres de haut jet, arbustes et plantes mellifères)
- Banque de France : les travaux de refondation du site ont débuté récemment. Ils concernent surtout des zones bâties et de loisir (terrains de sport, espaces verts). Les milieux sensibles du val d'Allier ne sont pas impactés. Différentes mesures d'insertion écologique sont mises en œuvre dans le cadre des travaux, dont la conversion de cultures en prairie et la plantation de haies au sud du site.
- Gare de Longues : plantations diversifiées avec essences locales (arbres de haut jet, arbustes et plantes mellifères)



Principe de la ripisylve



Plantation d'un arbre isolé d'alignement

Acteurs

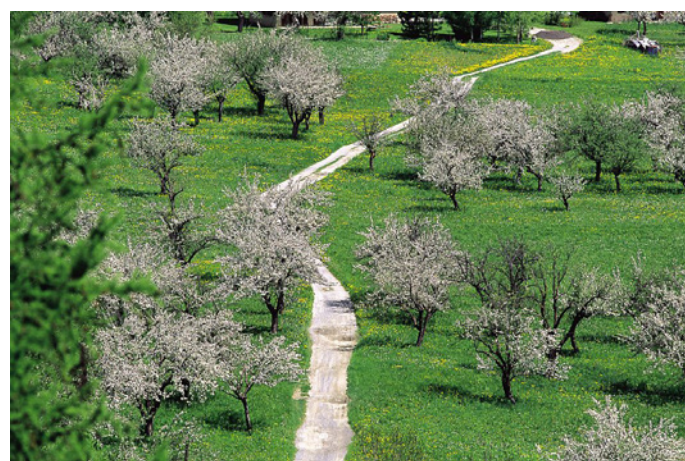
Qui?

Commune, riverains, CEN Auvergne, AAPPMA, SMVVA, SNCF

Références



Aménagements urbains favorables à la biodiversité

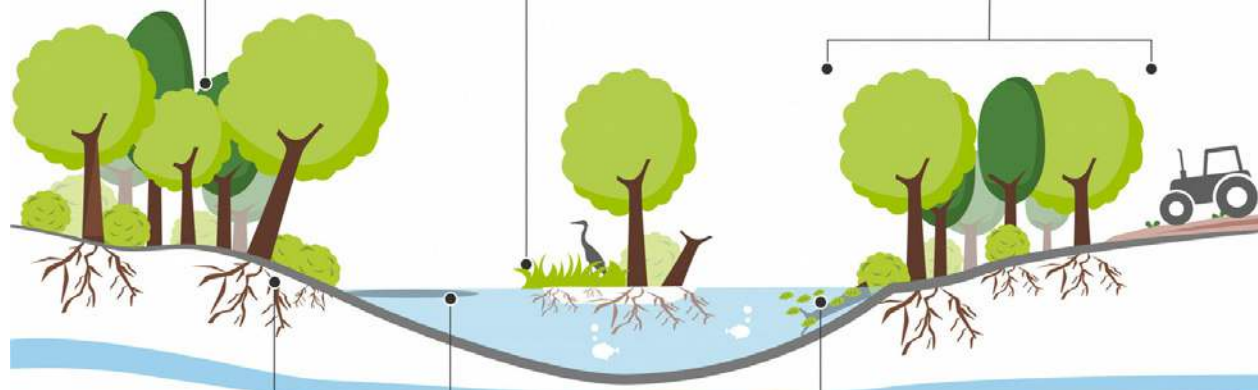


Chantier participatif de plantation, association Beurières

Zone ressource et de refuge pour la faune et la flore qui peuvent se nourrir et se reproduire dans un environnement sain et protecteur.

Ralentissement dynamique des crues grâce aux végétaux qui agissent comme «freins».

Zone tampon (autoépuration naturelle) permettant aux plantes et micro-organismes de piéger/traiter les pollutions organiques ou agricoles. Elle capte aussi d'éventuels glissements boueux lors d'orages.



Enracinement des arbres et arbustes en profondeur permettant de limiter l'érosion de la berge ; meilleur échange aquifère (eaux de surface / eaux souterraines).

Réduction de la température de l'eau grâce à l'ombre générée par la végétation.

Décomposition des feuilles mortes et des bois / branchages flottants permettant l'apport de matières organiques riches.

Schéma d'entretien des ripisylve

